

**UNE ENTENTE DE PLUS DE 1 M\$ POUR LE RENFORCEMENT
DES ARTS ET DE LA CULTURE DANS LA RÉGION DE L'ESTRIE**

Sherbrooke, le 25 novembre 2011 – La ministre des Relations internationales, ministre responsable de la Francophonie, ministre responsable de la région de l'Estrie et députée de Saint-François, M^{me} Monique Gagnon-Tremblay, le président de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie et préfet de la MRC du Granit, M. Maurice Bernier, ainsi que leurs partenaires ont le plaisir d'annoncer aujourd'hui la signature d'une nouvelle entente spécifique qui vise le renforcement des arts et de la culture dans la région de l'Estrie.

Cette entente représente un investissement de plus d'un million de dollars réparti comme suit : 367 500 \$ du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), 300 000 \$ de la CRÉ de l'Estrie, 180 000 \$ de la Ville de Sherbrooke et 75 000 \$ du Forum jeunesse Estrie. Le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine y ajoutera un montant de 90 000 \$. Le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, la ministre responsable de la région de l'Estrie, les MRC de l'Estrie et le Conseil de la culture de l'Estrie sont également signataires de cette entente.

D'une durée de trois ans, l'entente permettra la réalisation de projets et d'initiatives visant le rayonnement des artistes de la région, la consolidation des organismes culturels et l'accès des jeunes aux arts et à la culture. Plus spécifiquement, l'entente se décline en quatre volets, soit le soutien des artistes et écrivains professionnels à toutes les étapes de la carrière, le soutien aux organismes artistiques professionnels du territoire de Sherbrooke, le soutien aux initiatives des territoires des MRC pour faciliter l'accès des jeunes à la culture et le soutien à la relève artistique et culturelle de l'Estrie.

« Au nom du gouvernement du Québec, je me réjouis de la mise en œuvre de cette nouvelle entente afin de développer les arts et la culture en Estrie. Elle est le résultat d'une collaboration fructueuse entre plusieurs partenaires qui ont tous à cœur de reconnaître la contribution des artistes, des organismes ainsi que de la relève artistique et culturelle au développement d'une identité régionale forte », a mentionné la ministre responsable de la région, M^{me} Monique Gagnon-Tremblay.

« La signature de cette entente vient couronner le travail de concertation colossal que nous avons effectué au cours de la dernière année pour concilier les intérêts des partenaires, tout en répondant aux besoins exprimés par le milieu », de souligner le président de la Conférence régionale des élus de l'Estrie et préfet de la MRC du Granit, M. Maurice Bernier. Il ajoute « ... tant en milieu urbain que rural, les arts et la culture sont des composantes essentielles du cadre de vie. En plus de dynamiser nos milieux, c'est un levier de créativité qui a des impacts considérables sur l'économie locale et régionale. L'entente que nous venons de conclure va nous permettre, certes, d'offrir un soutien financier direct aux artistes et aux organismes professionnels. De plus, je tiens à souligner la création d'un fonds qui permettra de favoriser l'accès des jeunes à la culture sur l'ensemble de notre territoire ».

Appels à projets

Afin de répondre aux objectifs de l'entente, trois fonds distincts ont été créés et trois appels ont été lancés aujourd'hui. Pour 2011-2012, ces appels à projets disposent d'une enveloppe de 310 000 \$ pour la réalisation de projets et d'initiatives. Les renseignements sont disponibles sur le site Web de la CRÉ de l'Estrie au www.creestrie.qc.ca, dans la section « Fonds de développement ».

À propos de la CRÉ de l'Estrie

La CRÉ de l'Estrie agit à titre d'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de planification et de développement régional. Elle a pour mission de contribuer au développement économique, social, culturel et communautaire de la région de l'Estrie par la concertation, la planification et la coordination afin de favoriser l'épanouissement des personnes, des collectivités et des milieux.

-30-

Sources :

Andrée-Anne Bégin
Attachée politique
Bureau de comté de la ministre
Responsable de la région de l'Estrie
819 565-3667

Marie-Hélène Wolfe – Directrice générale
Conférence régionale des élus de l'Estrie

Renseignements :

Judith Lavallée
Chargée de communications
Conférence régionale des élus de l'Estrie
819 563-1911, poste 229
jl@creestrie.qc.ca

Annie LeGruiec
Responsable des relations avec les médias
Ministère de la Culture, des
Communications et de la Condition féminine
418 380-2363, poste 7371